

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/L-inceste-un-probleme-de-societe>



école & société

L'inceste, un problème de société

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Après 3 années de fonctionnement, la Ciivise* a rendu son rapport le 17 novembre. La commission y propose 82 recommandations qui concernent principalement la justice, la santé et l'éducation.

Co-présidée par Édouard Durand et Nathalie Mathieu, la Ciivise a récolté 30 000 témoignages d'adultes ayant été victimes de violences sexuelles dans leur enfance. Cette parole libérée a permis à la commission d'écrire un rapport de plus de 700 pages ainsi qu'une synthèse d'une trentaine de pages.

L'École est directement concernée par les préconisations, 160 000 enfants étant victimes de violences sexuelles par an, ce qui représente 1 à 3 enfants par classe. Dans la préconisation n° 80, il est demandé que les cours d'éducation à la vie sexuelle et affective soient effectivement donnés afin que la question de l'inceste soit traitée en classe. De plus, la Ciivise demande à ce que tous les personnels travaillant auprès des enfants soient formés au repérage des enfants victimes de violences sexuelles.

Deux des préconisations phares en matière de justice sont la demande d'imprescriptibilité des violences sexuelles commises contre les enfants ainsi que la perte de l'autorité parentale dès lors que le parent est reconnu coupable.

La commission, qui devait prendre fin après la remise de ce rapport, espère néanmoins poursuivre le travail entamé car il est loin d'être terminé. Les victimes ont toujours besoin d'être écoutées et accompagnées.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa considère qu'il est primordial que les pouvoirs publics prennent sérieusement en compte les préconisations portées par la Ciivise. L'inceste est un problème de santé publique qui abîme profondément la société dans tous les milieux.

La formation de tous les personnels d'éducation devra permettre aux enfants victimes de se sentir soutenus par les adultes qu'ils côtoient au cours de leur scolarité.

Enfin, le CSP** qui a auditionné le SE-Unsa devra proposer un programme d'éducation à la vie affective et sexuelle incluant la question des violences sexuelles et plus précisément de l'inceste.

>> [Lire le rapport complet](#)

>> [Lire la synthèse](#)

* *Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants*

** *Conseil supérieur des programmes*